AR Prefecture
047-214700437-20261013-2026131005-DE
Reçu le 15/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE

L'an deux mil vingt-six, le 13 Octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Conseillers municipaux en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Votants : 15

Date de la convocation : 5 Octobre 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, MAZET Véronique, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, SANCHEZ Pascal et DE LONGHI Joël formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

Étaient représentés : Mme BOSIO Anaïs donne pouvoir à Mme BIASON Rachel
Mr RAFFAELLO Julien donne pouvoir à Mr CHAZALLON Didier
Mme LAVERGNE Pauline donne pouvoir à Mr BALDINI Wilfried

Étaient excusés :

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20261310-05
Subvention attribuée à l'association Les Fous du Petit Baron

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'association Les Fous du Petit Baron ont déposé leur demande de subvention annuelle le 3 septembre 2026.

Après examen du dossier de demande de subvention déposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder à l'association Les Fous du Petit Baron une subvention de 350 €.

Cette somme sera versée dans les meilleurs délais sur le compte bancaire de l'association et pris sur l'article 65748 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures,

A Buzet-sur-Baïse, le 14 Octobre 2026

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

Le Maire,
Christophe SANS

MAIRIE DE BUZET-SUR-BAÏSE (L&G)

Mise en ligne le : 15/10/2026 10:10 (Europe/Paris)
Collectivité : Buzet-sur-Baïse
https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/82752